

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. MICHEL GERMAIN, président
M. PIERRE ANDRÉ, commissaire
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**AUDIENCE PUBLIQUE
PORTANT SUR LES ENJEUX LIÉS AUX LEVÉS SISMIQUES
DANS L'ESTUAIRE ET LE GOLFE DU SAINT-LAURENT**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 4

Séance tenue le 27 mai 2004 à 13 h
Centre civique de Cap-aux-Meules
460, chemin Principal
Cap-aux-Meules
Îles-de-la-Madeleine

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 27 MAI 2004	
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI	
MOT DU PRÉSIDENT	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
CHAMBRE DE COMMERCE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1
M. Pierre Proulx	
TOURISME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	13
M. Michel Bonato	
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	16
Mme Caroline Duchesne	
MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET COMITÉ DE TRAVAIL DE LA MUNICIPALITÉ SUR L'EXPLOITATION GAZIÈRE ET PÉTROLIÈRE DANS LE GOLFE DU SAINT-LAURENT	23
M. Roger Chevarie	
REPRISE DE LA SÉANCE	
REGROUPEMENT DE CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT	29
Mme Caroline Duchesne	
CORPORATION DES CHÂTEAUX DE SABLE DES ÎLES.....	32
Mme Josiane Landry	
TABLE DES PARTENAIRES POUR L'EMPLOI DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE.....	35
M. Germain Leblanc	
AEROSPORT CARREFOUR D'AVENTURES	36
M. Éric Marchand	
REPRISE DE LA SÉANCE	
LE BON GOÛT FRAIS DES ÎLES	42
Mme Hélène Émond	
REGROUPEMENT DES MARICULTEURS DU QUÉBEC	44
Mme Denyse Hébert	
GROUPE D'ÉLÈVES DE SECONDAIRE IV	53
Mme Monique Solomon	
M. David Barette	
Mme Andrée-Anne Renaud	
M. Simon-Charles Cyr	
M. David Papageorges	

**SÉANCE DU 27 MAI 2004
SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI
MOT DU PRÉSIDENT**

5 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors mesdames et messieurs bonjour à cette seconde séance de la deuxième partie de l'audience publique portant sur la question des levés sismiques qui pourraient être réalisés dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent et des enjeux environnementaux qui y sont reliés.

10

Alors cet après-midi, nous avons onze (11) présentations de cédulées. Donc nous avons un après-midi relativement chargé, mais ce qu'on a pu voir dans les mémoires que nous avons, ça devrait quand même bien aller, nous devrions avoir la possibilité d'échanger avec plusieurs des présentations que nous allons avoir cet après-midi.

15

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES
CHAMBRE DE COMMERCE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

20

PAR LE PRÉSIDENT:

Néanmoins, sans plus tarder, je souhaite la bienvenue à monsieur Proulx incidemment et, par le fait même, je lui cède la parole pour sa présentation.

25

PAR M. PIERRE PROULX:

Je vous remercie et je vous souhaite la bienvenue également pour cette deuxième journée d'audience.

30

J'aimerais tout d'abord vous dire que pour la Chambre de commerce des Îles, c'est très important de voir le BAPE faire l'exercice qu'il fait présentement ou qu'il a entamé et qui se termine par cette deuxième séance, deuxième consultation publique. Important dans le sens où la population, donc les différents groupes de pression ou encore les individus, ait vraiment la chance de pouvoir justement tabler sur le sujet et, évidemment, voir, là, ce qu'on pense vraiment du sujet et ce qu'on veut en faire un peu pour le futur.

35

Notre document, évidemment, s'est appuyé sur les réflexions et les témoignages d'un groupe de travail composé de gens d'affaires, évidemment, la Chambre de commerce des Îles-de-la-Madeleine.

40

Tout d'abord, on aimerait vous dire que le fait que tous les gens aient pu justement intervenir et, on a vu hier soir, notamment, plusieurs mémoires et aujourd'hui encore, que c'est

45 peut-être le premier exercice qui est important et qu'il faut qu'il se continue également dans un événement ou, en tout cas, un projet tel que celui qu'on connaît présentement, de par toutes les répercussions et retombées que cela va engendrer, ou pourrait engendrer, au niveau d'une communauté telle que les Îles-de-la-Madeleine, mais également pour toutes les autres communautés qui sont liées à un projet de ce genre.

50 Et nous sommes évidemment convaincus également que c'est par une approche globale, donc pas seulement les levés sismiques, mais un peu sur l'ensemble d'un projet tel que l'exploration gazière et pétrolière qu'il faut tendre puisqu'évidemment, on fait pas un beau gros gâteau au chocolat simplement pour le regarder lorsqu'il est sur la table, on va en prendre un morceau et y goûter.

55 Ceci étant dit, nous vous avons fait parvenir notre mémoire et nous l'avons divisé avec quand même plusieurs facettes où nous parlons du milieu, nous parlons de développement touristique, les pêches, également les redevances avant de compléter le tout par un peu notre conclusion.

60 Donc tout d'abord, comme je vous ai parlé un peu, la Chambre est composée, c'est un regroupement volontaire de gens d'affaires issus de toutes les sphères de l'activité économique des Îles-de-la-Madeleine. Nous avons autant des professionnels que nous avons des entreprises de commerce au détail, des entreprises du monde touristique ou encore des industriels au niveau de la pêche. Donc on couvre vraiment l'ensemble du territoire madelinot, des entreprises du territoire madelinot. Et évidemment, notre préoccupation est le développement économique, civique et social de l'ensemble du territoire.

70 Évidemment les gens d'affaires, de par notre représentativité au sein du conseil d'administration, font valoir leurs interrogations et leur champ d'intérêt ainsi que leurs préoccupations et c'est évidemment dans le but de travailler sur le développement de la communauté que le tout est fait.

75 Donc la Chambre agit toujours en tant que mobilisateur en initiant des actions qui sont orientées vers le développement économique de l'archipel et nous trouvons la légitimité de nos consultations auprès que justement, nous tentons toujours de faire le plus large consensus au sein de nos membres. Évidemment que c'est impossible d'avoir un consensus de tout le monde, mais quand même, il est toujours la version que nous prenons ou que nous retenons, est toujours celle qui semble être la majorité de nos membres.

80 Donc c'est un peu, si on y va avec les objectifs, ce qui attend un peu la Chambre, un exercice ou encore tout ce qu'on peut faire avec l'exploration gazière et pétrolière. Écoutez, nous, on a tenté tout d'abord à connaître avant tout les véritables enjeux qui vont guetter l'archipel, non pas pendant une phase exploratoire, présentement, mais bel et bien pendant une phase d'exploitation. Et pour les Madelinots, la question est la suivante: le jeu en vaut-il la chandelle? Et c'est vraiment là qu'on dit que la question réside vraiment.

100
105
110
115
120
125

Donc notre mémoire est orienté dans cette perspective afin de bien cerner les points qui semblent importants à considérer dans une avenue d'exploitation gazière ou pétrolière et comme les premières indications des différents promoteurs nous laissent entrevoir l'exploitation gazière dans les zones limitrophes de l'archipel, vous comprendrez qu'on considère cet aspect dans notre mémoire quand même très important.

100
105
110
115
120
125

Au niveau de ce qu'on attend un peu des résultats pour le futur, ce qui va suivre, selon nous, ce qu'on souhaiterait! On sait très bien que la balance énergétique du Québec peut être avantagée par la découverte, je vous dirais, et l'exploitation évidemment d'hydrocarbures. Et toutes les sources que nous avons pu consulter semblent nous dire que dans le golfe Saint-Laurent, du côté de l'est du Canada, il y a quand même un potentiel qui est prometteur

100
105
110
115
120
125

Et nous tentons présentement, à pas avoir un rôle de soutien, mais vraiment d'être les acteurs principaux dans peut-être ce film qui se déroule devant nous présentement. Donc on tient pas à avoir seulement un rôle de soutien, mais à être les têtes d'affiche un petit peu de tout ce qui se passe présentement.

100
105
110
115
120
125

Comme ce que j'ai pu entendre hier soir, et ce qu'on a pu entendre dans la première phase des audiences, la population locale est très intéressée et veut également être directement interpellée dans un projet tel que celui-là parce qu'on calcule que dans le futur, ça va évidemment beaucoup beaucoup nous affecter s'il y a exploitation. L'exploration peut-être un peu moins, mais l'exploitation va beaucoup nous toucher, va beaucoup, peut-être, changer nos habitudes de vie. Donc on tend à être concerné.

100
105
110
115
120
125

Donc la Chambre interpelle le BAPE afin que ce dernier puisse faire entendre au gouvernement québécois les préoccupations madeliniennes et les enjeux associés à une communauté comme la nôtre. Vous comprendrez que l'étroitesse du territoire, la situation géographique, notre environnement fragile sont tous des éléments qui se doivent d'être considérés dans toute cette démarche.

100
105
110
115
120
125

Si nous allons maintenant plus en profondeur, lorsqu'on parle de retombées pour le milieu, je vous l'ai dit, nous voulons que le milieu soit associé un peu dans toutes les étapes. Lorsque je parle de toutes, advenant le cas où il y aurait effectivement exploration et qu'on en ferait de l'exploitation, on veut évidemment que la population locale soit également appelée à jouer un rôle au niveau des emplois qui vont être associés, également au niveau des entreprises qui vont y être associées. Et évidemment, avec les maisons d'enseignement ou encore à travers tout ce qui peut se faire dans le golfe Saint-Laurent, nous voulons que la population entière puisse évidemment y être, de manière très très intimement liée.

100
105
110
115
120
125

Nous calculons qu'il y a différentes opportunités qui sont à saisir. Malgré que c'est quand même difficile à cerner, il y a différents éléments également d'ordre qu'on pourrait qualifier de négatif, entre guillemets, mais qu'il faut absolument avoir avant que le tout soit fait. C'est-à-dire qu'il faut vraiment être en mesure de bien définir les impacts environnementaux, la

130 pollution également visuelle qui pourrait être faite pour une destination touristique telle que les
Îles. Il faudrait pas non plus perturber notre développement durable associé à la mer et de voir
tous les efforts, qui ont été faits au cours des dernières années, annihilés par une exploitation
gazière ou encore pétrolière.

135 Par contre, comme je vous l'ai dit, il y a des opportunités à saisir lorsque ces premières
prémises auront été bien complétées et surtout bien répondues pour assurer la population
locale. Partout, sans voir des données formelles ou bien documentées là-dessus, tout partout
on a pu voir qu'il y avait effectivement l'exploitation gazière ou encore pétrolière, il y a des
nouveaux emplois, il y a un certain boom économique associé à ce genre d'exploitation. Donc
140 on calcule qu'effectivement, il faudrait y être associé tant au niveau de notre main-d'œuvre
locale que pour la formation, l'embauche et au niveau des entreprises madeliniennes.

Également, ça offre des nouvelles opportunités. Vous savez qu'aux Îles-de-la-
Madeleine, on est alimenté par une centrale thermique et il serait pas question présentement
145 d'arriver avec un projet qui viendrait dire à Hydro-Québec, écoutez, la centrale ne répond pas,
on a besoin de plus d'alimentation énergétique. Hydro-Québec vous dirait, désolé, il y a déjà
une mine de sel qui consomme abondamment de la capacité électrique de la centrale, pas
question d'avoir d'autres qui débarquent, parce qu'effectivement, l'électricité qu'Hydro-Québec
vend ici, lui coûte plus cher que qu'est-ce qu'elle le vend. Donc pas question de faire ça à
150 perte, et on le comprend un peu dans ce genre-là.

Par contre, il y aurait sans doute des entreprises qui pourraient maintenant venir
s'installer aux Îles, on pourrait dire énergivores, qui, avec une nouvelle source
d'approvisionnement, pourraient effectivement être intéressées à être sur le territoire madelinot,
155 sans compter tous les nouveaux créneaux qui n'existent pas mais qui pourraient être
développés via l'exploitation gazière ou encore pétrolière sur le territoire madelinot.

On va maintenant aborder des phases plus importantes au niveau de l'industrie
touristique, la protection de l'archipel. Et évidemment, ça concerne beaucoup l'industrie
160 touristique, mais ça concerne également l'ensemble de la population.

Je vous dirais que l'essor qu'a connu la destination des Îles-de-la-Madeleine est en
grande partie dû à son climat maritime et à son paysage et à sa qualité de vie qu'elle offre aux
visiteurs comme aux résidents présentement. Et la destination, depuis ses premiers
165 balbutiements médiatiques aux campagnes, bon, plus structurées qu'on connaît ces dernières
années, a toujours joué la carte de ses attraits naturels.

Vous comprendrez bien que de voir une plate-forme de forage en plein milieu de la baie
de Plaisance, ça éliminerait un cachet particulier des Îles qui permettrait d'avoir des
170 répercussions beaucoup plus négatives que positives. Donc c'est des enjeux qui demeurent
quand même très importants et, je vous dirais même, que l'industrie touristique, malgré que ça
fait environ, on parle de trente (30) ans qu'elle existe, elle est quand même très fragile.

175 Et je vous dirais que lorsqu'on compare les moyens financiers de la destination des Îles-
de-la-Madeleine avec tout ce qui nous entoure, prenez la province de l'Île-du-Prince-Édouard,
Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve et même la côte est américaine, la
Nouvelle-Angleterre, nous n'avons pas les moyens financiers de pouvoir contrer les campagnes
publicitaires que font notamment l'Île-du-Prince-Édouard. Écoutez, c'est une province versus
180 une population d'à peine treize mille (13 000) habitants. Vous comprendrez bien que,
financièrement, pour mener des campagnes médiatiques, pour amener les gens à venir ici,
nous serions impossibles de pouvoir jouer contre ces joueurs-là. Donc c'est très important pour
nous que ça soit pris en considération.

185 Et je vous dirais même que conserver ce que nous avons bâti depuis les dernières
années est primordial. Et comme je vous l'ai dit, une plate-forme de forage ne doit pas être à
vue, si on va jusqu'à une étape d'exploitation, ne pas être à vue des côtes, doit être située, un
peu comme on a pu voir dans certains cas, là, à quelques milles de distance des Îles-de-la-
Madeleine pour ne pas, justement, avoir les impacts visuels négatifs de près du milieu, pour ne
pas nuire à l'industrie touristique.

190 Autre facteur important, l'industrie des pêches et je vous en avais parlé lors de votre
première visite. Les fonds marins, aux Îles-de-la-Madeleine, ont nourri l'archipel, ont nourri les
Madelinots depuis que les Îles existent. Vous comprendrez que les pêcheurs doivent être
également associés de très près à toute cette démarche-là; c'est eux, je vous dirais, qui
devraient avoir le dernier mot en ce qui concerne les fonds marins, si on y va ou si on n'y va
195 pas, c'est leur gagne-pain.

200 Vous comprendrez bien, également, qu'un (1) emploi sur deux (2), aux Îles-de-la-
Madeleine, est directement lié à l'industrie des pêches. Donc si l'exploitation, de par des rejets
en mer ou par différents aspects, ferait que les fonds seraient endommagés, bien, tout ça, notre
industrie de la pêche, ça pourrait être lourd de conséquence pour l'industrie des pêches.

205 Et également, il faudrait pas voir des zones de pêche très fertiles ou très prisées par les
pêcheurs se voir interdire ou être priorisées par les entreprises d'exploitation gazière puis à ce
moment-là que les pêcheurs n'auraient plus accès à ces zones-là qui demeurent, depuis des
lunes, leur terre de prédilection ou plutôt leur mer de prédilection. Donc vous comprendrez que
c'est quand même très important.

210 Et un peu pour la même chose en ce qui concerne les différents levés sismiques, je
vous dirais que c'est important que les pêcheurs soient amenés à dire si, bon, c'est dans leur
période de pêche ou pas, les endroits qui vont être priorisés, pour permettre justement une
harmonie à travers les activités de pêche et les futurs, peut-être, levés sismiques.

215 Donc dernier point, je vous ai fait grâce évidemment de la lecture de tout le mémoire,
vous l'avez déjà eu, on présume que vous l'avez lu. Il y a peut-être la partie la plus importante
qui est les redevances qu'on entend parler.

220 Il y a évidemment beaucoup de sous associés avec l'industrie pétrolière et gazière et nous, nous croyons qu'étant donné que le milieu va être principalement touché, le milieu, on parle des Îles-de-la-Madeleine, par justement toute l'exploitation gazière et pétrolière, bien nous croyons que le palier local également devrait avoir sa part des redevances, c'est-à-dire que le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial mais également, dans le cas ici, la MRC ou la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, avoir un certain montant, un certain pourcentage des redevances et pour une chose bien particulière.

225 Bon, un peu comme l'industrie pétrolière ou gazière, c'est un gisement, c'est un peu, c'est comme une mine. Lorsque la mine va être terminée ou le gisement va être terminé, si on a créé mille (1000) ou deux mille (2000) emplois directement reliés ou qui ont été associés à cette activité-là, on va se ramasser avec plus rien, et encore là, comme Murdochville ou un autre endroit comme ça qui dépend uniquement d'une activité monoindustrielle, bien vous avez plus rien. Vous vous ramassez avec un paquet de maisons vides et un paquet de gens qui ne savent plus quoi faire, qui ont pas d'autres possibilités.

235 Donc nous, on amène le gouvernement à se positionner à un fonds qui serait versé à même, justement, une partie des redevances, qui servirait à financer du développement mais autre. Un fonds vraiment de développement local, qui permettrait, si on a, mettons, cinq cents (500) jobs associés à l'exploitation gazière ou pétrolière, bien qu'il y ait cinq cents (500) autres emplois qui soient créés en parallèle sur d'autres secteurs pour justement équilibrer, lorsqu'on aura perdu nos emplois au niveau de l'industrie pétrolière ou gazière vingt (20) ans après, bien qu'on puisse compenser par d'autres emplois dans d'autres secteurs qui vont permettre de maintenir, je vous dirais, la note équitable, pas subir de perte à ce moment-là.

240 Et ça serait évidemment plus avantageux pour une communauté telle que la nôtre et évidemment que les balises et tout ça, ça serait déterminé plus tard, mais c'est quand même très important.

245 En conclusion! Évidemment que la richesse collective, la prospérité des individus et celle de nos entreprises sont plus que jamais tributaires de sources d'énergie, je vous dirais, qui sont efficaces et faibles. Et évidemment, une société, telle que nous la connaissons, celle du Québec présentement, requiert une croissance et une innovation soutenue. Donc il faut pas nécessairement se brimer dans le développement, il faut tenter de voir plus loin et tenter de tout faire en sorte pour qu'effectivement le tout se fasse en harmonie.

255 Donc c'est pour ces raisons, sur la consultation sur l'exploration gazière et pétrolière, aux yeux du milieu des affaires madelinot, que nous somme une peu, je vous dirais, mi-figue mi-raisin, mais nous sommes quand même confiants et nous souhaitons que le gouvernement du Québec aille plus loin au niveau de ces relevés sismiques, aille plus loin au niveau de voir vraiment qu'est-ce qu'il y a dans le sous-sol du golfe Saint-Laurent ou de l'estuaire, etc., pour vraiment avoir une lumière juste de qu'est-ce qui se passe sous le sous-sol et voir qu'est-ce qu'est le potentiel vraiment gazier ou pétrolier.

260 OÙ nous sommes pas prêts à donner nécessairement notre aval, c'est effectivement à savoir si nous allons l'exploiter. Nous voulons avoir évidemment le potentiel, mais avant d'exploiter, nous trouvons qu'il est essentiel, et c'est même une condition sine qua non, que tous les milieux soient partenaires, soient bien informés.

265 Je vous dirais qu'au fur et à mesure qu'on a pris nos recherches, il y avait toujours deux (2) positions. Bon, il y avait les proenvironnementaux qui étaient vraiment contre: ça a pas d'allure, ça va tout détruire, tout briser l'environnement, les fonds marins; d'un autre côté, vous avez les compagnies pétrolières qui vous disent: bien écoutez, il y a pas de problème, on fait ça partout!

270 OÙ chercher maintenant une source d'information fiable, ou encore, je vous dirais, neutre. Ça, on a trouvé ça très difficile. Donc c'est pour ça qu'on voudrait que dans l'avenir, on puisse être capable d'avoir des sources d'information et qu'on soit amené, même le milieu, à participer à l'élaboration de ces fameux critères ou de ces fameuses recherches qu'on veut avoir pour aller plus loin, de manière à ce que tant les pêcheurs, la communauté locale, les 275 groupements, les regroupements, même environnementaux, puissent intervenir dans tout le processus et ne pas arriver devant un fait accompli.

280 On a eu l'impression et, en tout cas, nous avons perçu, au fil des différentes conversations que nous avons eues et au fait de ce qui a été dit, et tant ici que dans les médias, au cours des dernières semaines, ou encore dans les journaux, peu importe, qu'effectivement, c'était mené drôlement, un peu, tout le processus, qu'on était un peu devant un fait accompli.

285 Donc il faudrait peut-être tenter, au niveau du gouvernement, pour l'avenir, de tenter de corriger cette situation-là et d'amener une collaboration plus étroite entre, je vous dirais, les gens de l'industrie et tous les autres acteurs qui sont les populations locales touchées. Et je vous dirais, également, la population des Îles-de-la-Madeleine.

290 Et où nous avons pris un peu notre position d'aller voir plus loin, au niveau de la prospection, de voir, là, au niveau de l'exploration, qu'est-ce qu'il y a, c'est qu'évidemment nous sommes sensibles au fait qu'il y a deux (2) provinces qui nous entourent présentement, Nouvelle-Écosse ou encore Terre-Neuve, qui ont déjà des offices extracôtiers qui existent.

295 Il y a également, tout pas loin du gisement de Old Harry, le gisement, en tout cas, le potentiel de Cape Ray. On se dit, advenant le cas où Terre-Neuve va plus loin avec Cape Ray, est-ce qu'on n'aurait pas, nous, uniquement les inconvénients. Donc effectivement, tout le fond de la mer pourrait être brassé, des sédiments pourraient se retrouver, des déversements peut-être au niveau du golfe Saint-Laurent, puis malheureusement, on n'aura absolument rien de positif, on n'aurait pas de redevances ou pas de sous, on n'aurait pas eu notre mot à dire via l'exploitation d'un gisement qui serait sur un territoire autre que celui, malheureusement, du 300 Québec.

305 Donc c'est dans cette démarche-là, un peu, qu'on invite le gouvernement à aller plus loin dans ses approches et à prendre en compte que c'est global. Il faut prendre ça également, pas simplement le côté québécois, mais il faut que le gouvernement, je vous dirais, que le gouvernement du Québec intervienne au niveau du gouvernement fédéral pour dire, écoute, ça touche toutes les collectivités qui sont limitrophes du golfe Saint-Laurent. C'est pas simplement les Îles-de-la-Madeleine, il y a également toutes les autres provinces qui se baignent, évidemment, les eaux du golfe.

310 Donc c'est très important de considérer le tout et évidemment que lorsque tout le monde sera concerné, tout le monde aura eu son mot à dire, sans doute, et que les gens auront également été rassurés en ce qui concerne une exploitation, je vous dirais, viable et durable, en prenant exemple sur d'autres coins du monde où ça s'est fait, sans doute que la population pourrait être peut-être plus en mesure de donner son aval.

315 Mais si on n'arrive pas à avoir des informations claires et pertinentes, ça va être difficile d'avoir l'assentiment d'une population telle que celle des Îles-de-la-Madeleine, si on n'a pas de réponses à nos questions, ou si encore on sent toujours les oppositions entre les pro et les anti exploitation ou exploration. C'est important d'avoir un discours, je vous dirais, plus au centre que un sur un côté et l'autre sur l'autre côté. On a l'impression que les deux (2) camps ne se parlent pas, ou du moins font la sourde oreille l'un à l'autre.

Voilà!

325 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous vous remercions pour votre mémoire. J'aurais d'abord une question qui fait référence justement avec éventuellement, vous interpellez le Bureau d'audiences, entre autres, donc en page 8 de votre mémoire, donc vous dites:

330 "La Chambre interpelle le BAPE afin que ce dernier puisse faire entendre au gouvernement québécois les préoccupations madelinienues".

335 Si on tente de faire un ordonnancement ou une priorisation, quelles seraient les principales préoccupations madelinienues que vous souhaiteriez que la présente Commission transporte auprès du gouvernement dans son rapport, par exemple?

PAR M. PIERRE PROULX:

340 C'est simplement d'associer le milieu aux prises de décisions. C'est celles-là qui sont les plus importantes et je vous dirais, un peu à l'image, et qu'on soit pour qu'on soit contre, ce que j'aime bien des audiences du BAPE, c'est que tout le monde peut se faire entendre. Et c'est bien. C'est comme ça qu'une société avance et lorsque tout le monde est libre d'exprimer,

345 en tout cas, ses préoccupations, ses intérêts, et qu'à la lumière de ça, les gens vont être capable de se faire une tête.

350 Donc on veut que le gouvernement mette un moyen qui va permettre aux groupes écologiques, aux entreprises pétrolières, gazières, aux individus, à la population, via divers moyens de représentativité, mettre des moyens de se faire entendre et associer dans les étapes futures.

355 Vous savez, au niveau des levés sismiques, beaucoup de gens mettaient en cause, ah, bien à l'intérieur des bateaux, il y a des gens qui vont être là, mais on sait pas nécessairement c'est qui, si c'est des gens de GSI, qu'est-ce qui nous certifie que ça va être bien fait? Bon bien effectivement, si on associe des groupes environnementaux à l'intérieur même des bateaux qui feraient les levés sismiques et qu'on s'entend sur la méthodologie qui sera à prendre, sans doute qu'on aurait, bon à ce moment-là, les moyens d'avoir des résultats plus probants et que tout le monde y trouverait son compte.

360 Et je vous dirais, des fois aussi, on a un peu de difficulté à voir le côté développement ou le côté qui n'affecte pas l'environnement sans rien. Dès qu'on fait une activité humaine, on vient un peu déranger, je vous dirais, la nature elle-même. Lorsqu'un pêcheur drague le fond marin, évidemment il fait une activité de pêche, mais quand même, ça vient perturber un peu le fond marin naturel. Même chose lorsqu'on prend notre voiture, pour la qualité de l'air, on vient quand même affecter également ça.

370 Donc, il s'agit de voir dans l'ensemble, si l'industrie pétrolière et gazière qu'il pourrait y avoir dans le golfe Saint-Laurent serait si dommageable pour l'environnement. C'est des questions qu'on n'a pas encore eu nécessairement des réponses à ça.

375 Est-ce que le fait qu'une centrale, aux Îles-de-la-Madeleine, qu'on serait plus alimenté, exemple, par une centrale thermique qui est au bunker, qui est quand même, bon, on nous dit nocive ou encore polluante, est-ce que d'avoir une centrale au gaz ça serait plus, peut-être mieux, pour l'environnement? Ou est-ce qu'on pourrait avoir d'autres sources d'énergie également? Vous savez, la Chambre de commerce travaille notamment sur un projet en éolien présentement aux Îles-de-la-Madeleine. Mais c'est d'autres avenues que, nous, on cible et on voit. Il y a pas simplement le gaz.

380 Dans le cas des audiences du BAPE, on parlait d'exploration, bon les levés sismiques, mais évidemment c'était pour conduire, comme je vous ai dit, à une exploitation plus tard. Je pense pas qu'une compagnie gazière, je pense pas que Corridor Resources, quand il a pris les droits, les levés sismiques qu'il a faits par le passé, c'est pour simplement regarder le gâteau et pas y toucher. Lorsqu'il va l'avoir entre les mains, il va dire mon gâteau, là, c'est un beau douze (12) morceaux, je veux manger mes douze (12) morceaux, du moins je vais les répartir à douze (12) personnes. Mais il va vouloir le prendre. Il dira pas, on va le laisser là.

390 Nous, on dit, dans ce cas-ci, peut-être que pour l'instant les technologies ne sont pas encore performantes ou assez évoluées pour pouvoir l'exploiter et donner à tous les intervenants du milieu une réponse qui va les apaiser ou leur démontrer que ça va se faire en harmonie avec tout le monde. Peut-être qu'on attendra cinq (5) ans, dix (10) ans, quinze (15) ans avant qu'on puisse se positionner ou peut-être que demain matin on peut le faire directement.

395 Nous on vous demande, dans le futur, de demander au gouvernement qu'il associe le milieu, que ça soit les pêcheurs, les groupes environnementaux, la population ou encore les gens d'affaires, au sein d'une synergie qui permettrait d'évoluer et d'évoluer rondement et pas en opposition, mais en harmonie et en travail avec, en tout cas on pourrait dire, pour bonifier la situation et non pas toujours avoir un affrontement entre les pour et les contre.

400 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Une autre question.

405 Hier, dans un mémoire, on nous a fait part qu'il y avait eu une rencontre le 6 mai dernier avec une table de concertation, ici, qui est aux Îles, donc avec des représentants de Ressources naturelles Canada et aussi de l'Office national de l'énergie. Est-ce que vous étiez à cette rencontre-là, vous?

410 **PAR M. PIERRE PROULX:**

Oui, j'y étais.

PAR LE PRÉSIDENT:

415 Parce que c'est ça, hier, en y repensant, après ça, j'ai dit ah, j'aurais aimé ça revenir, alors c'est pour ça que je pose la question. Quelle a été votre impression, est-ce que l'impression que vous avez eue de cette rencontre-là, c'est qu'il y avait une entente imminente entre le fédéral et le provincial?

420 **PAR M. PIERRE PROULX:**

Non. Et je vous dirais même qu'il y a eu plusieurs points qui ont resté un peu en suspens. On était un peu sur notre faim. En tout cas, on semblait un peu nous dire, il y a pas de projet sur la table, le projet a été retiré, donc on peut pas aller plus loin.

425 Évidemment qu'il y a pas non plus d'office extracôtier qui existe présentement avec le niveau québécois et, en tout cas entre le provincial et le fédéral, pour le Québec, donc il y a plusieurs points qui ont resté en suspens.

430 On nous a beaucoup parlé de comment ça marchait, comment la structure, c'est tu un
projet obligatoire, non obligatoire, le côté technique un peu de la chose. Mais on nous a pas
répondu vraiment aux interrogations profondes de la communauté, à savoir comment le tout se
fera ou comment on va transiger dans le futur.

435 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Mais l'objectif fondamental de la rencontre, quel était-il à ce moment-là?

440 **PAR M. PIERRE PROULX:**

Bien, ça dépendait un peu aussi des avenues des différents joueurs autour de la table.
Mais je pense que, de manière générale, c'était d'approfondir un peu comment fonctionnait
l'Office et quelles étaient les règles du jeu, là, pour justement les compagnies pétrolières ou
gazières, là.

445

PAR LE PRÉSIDENT:

OK, merci. C'était général comme objectif, lorsque vous avez demandé – c'est vous qui
avez demandé à ce que ces gens-là viennent vous rencontrer, c'est ça?

450

PAR M. PIERRE PROULX:

C'est effectivement le comité qui a été mis de l'avant par la municipalité qui a sollicité
une rencontre d'information effectivement avec l'Office.

455

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie.

460 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Monsieur Proulx, merci aussi pour votre mémoire. J'aurais une question sur votre
recommandation qui est à la dernière page, qui est très intéressante:

465

"La Chambre de commerce des Îles demande au gouvernement de maintenir ses efforts
pour la mission dont il a la charge, soit la mise en valeur du potentiel pétrolier et gazier de l'est
du Québec – et là vous avez – en toute sécurité et sans danger pour l'environnement".

470

Pouvez-vous me développer juste ce bout-là. Je suis pas certain de comprendre ce
qu'il sous-tend.

PAR M. PIERRE PROULX:

Bien, il sous-tend vraiment ce qu'il dit.

475

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Par exemple est-ce que...

480

PAR M. PIERRE PROULX:

Bon par exemple, je vous donne un exemple. C'est évident que lorsque je prends un bateau de pêche qui navigue sur l'eau, le bateau, écoutez, là, c'est un bateau à moteur, donc il y a une certaine pollution qui se fait quand même par un bateau de pêche. On comprend, on s'entend qu'il y a quand même certaines activités humaines qui viennent perturber un peu l'environnement.

485

Ce que nous on veut, c'est que le gouvernement s'assure que s'il y a exploitation, et je dis bien exploitation, que ce soit pas plus négatif pour l'environnement que qu'est-ce qui est fait présentement par l'homme, donc par les activités que nous avons, au niveau de la mer. Donc on demande pas au gouvernement, écoutez, d'éliminer complètement, parce que probablement qu'il faudrait arrêter de respirer, tout le monde, parce que veux veux pas, nos activités de tous les jours font en sorte que notre environnement, nous le perturbons.

490

495

Par contre, il faut pas aller plus loin que qu'est-ce qu'on fait présentement. Même au contraire, si on peut être meilleur dans le futur, développer des technologies meilleures, bien allons-y, allons de l'avant.

500

Ce qu'on veut s'assurer c'est que, et par le fait même, lorsqu'on calcule avec l'environnement, c'est que les pêcheurs, notamment ce point-là particulier, c'est que les pêcheurs aient vraiment l'assurance que dans vingt (20) ou vingt-cinq (25) ans, lorsque, mettons, les gisements seraient terminés, l'exploitation, bien qu'ils vont retrouver leur environnement tel qu'il était il y a vingt-cinq (25) ans, ou encore pendant qu'ils l'ont connu ces dernières années. Qu'il a pas été plus abîmé ou qu'il y a pas eu de rejets dans l'eau qui fait qu'il y a vingt-cinq (25) milles, mettons cinq kilomètres carrés (5 km²), à un endroit donné qu'il y avait une plate-forme, qui se trouvent à avoir les fonds perturbés et finis pour le prochain peut-être cent (100) ans, là. C'est vraiment ça qu'on veut avoir comme conscience au niveau du gouvernement du Québec.

505

510

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

515

Alors nous vous remercions pour votre mémoire.

520

TOURISME DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

525

Alors nous allons maintenant appeler des représentants de Tourisme des Îles-de-la-Madeleine.

Alors si vous voulez vous nommer, s'il vous plaît, pour les transcriptions.

PAR M. MICHEL BONATO:

530

Oui, mon nom est Michel Bonato, directeur général de Tourisme Îles de la Madeleine.

PAR LE PRÉSIDENT:

535

À vous la parole.

PAR M. MICHEL BONATO:

540

Merci. Bien il me fait plaisir d'être présent à cette audience. Disons, la personne qui a représenté Tourisimes Îles de la Madeleine, dans le suivi de ce dossier-là, était monsieur Sébastien Cummings, notre président. Donc je me permets de venir lire, aujourd'hui, la lettre qui avait été adressée à madame Nathalie Normandeau, ministre du Développement économique et régional, en guise de présentation.

545

Madame la Ministre, chers membres du Comité!

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

550

Merci monsieur Bonato pour votre témoignage. J'aurais une petite question.

555

Vous terminez d'ailleurs le paragraphe, le dernier paragraphe, c'est: "dans l'attente de votre réponse". La lettre a été envoyée le 22 février 2004, est-ce que vous avez obtenu une réponse jusqu'à maintenant, de la ministre?

PAR M. MICHEL BONATO:

Je ne penserais pas.

560

PAR LE PRÉSIDENT:

Vous avez pas eu de réponse.

565

PAR M. MICHEL BONATO:

Ce que je voudrais aussi rajouter, si vous le permettez, c'est en termes de produits touristiques, donc c'est une industrie qui est assez importante avec des retombées estimées à plus de cinquante millions de dollars (50 M\$) et quand même, on parle entre mille deux cents (1200) et mille cinq cents (1500) emplois directs ou indirects. Donc on peut assister quand même à un essor constant du tourisme qui favorise un retour des jeunes, un entrepreneurship de plus en plus présent, donc la communauté s'enrichit et c'est très très apprécié.

570

Et aussi qu'il y a vraiment une interaction très étroite entre la pêche et le tourisme. Les gens qui viennent ici, c'est pour découvrir les Madelinots, c'est pour découvrir une culture, un mode de vie qui est axé quand même sur tout ce qui nous entoure, avant tout le golfe, tous les produits de la mer. Donc pour nous, l'absence ou le changement culturel qui pouvait advenir, advenant un changement dans l'industrie, n'est pas sans poser certaines questions parce qu'il ne faudrait pas que le produit touristique devienne vide de concept.

575

580

Et disons, ce qui fait notre force, c'est vraiment nos paysages, c'est avant tout le paysage marin et côtier et aussi la population madelinienne. Donc il faut savoir quand même que c'est vraiment la force de notre produit, et notre visiteur n'est pas cantonné, vous voyez, dans un endroit, quand on a du territoire en masse, on peut avoir certaines structures de développement et on peut avoir des corridors panoramiques un peu déplacés.

585

Aux Îles-de-la-Madeleine, c'est très différent parce que les Îles sont en fait un corridor panoramique, on a une route qui part de l'est, qui finit à l'ouest, et voyez, le champ visuel, bien il est autant l'est, autant le nord que le sud. Donc advenant l'implantation quelle qu'elle soit, je ne sais pas quelle est la teneur des projets, il faut savoir quand même qu'il y aura une incidence sur le visuel. On est conscient et on ne pourra pas cantonner toutes ces infrastructures dans des endroits qui ne seront peut-être pas visibles. Donc c'est pour ça, on a quand même une préoccupation qui est étroitement reliée avec l'étroitesse du territoire.

590

Voilà, c'est un peu, peut-être, le complément d'information que j'aurais voulu apporter à cette lettre.

595

PAR LE PRÉSIDENT:

600 Très bien, je vous remercie.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

605 Monsieur Bonato, vous précisez dans le troisième paragraphe de cette lettre que le dossier aurait un impact certain et irrémédiable sur le milieu insulaire et sur la communauté des Îles-de-la-Madeleine. Pourriez-vous élaborer un peu sur "irrémédiable"?

PAR M. MICHEL BONATO:

610 Mais je pense qu'il y a quand même des préoccupations, donc il faut savoir, comme je disais, pour sauter dans le premier paragraphe, nous travaillons en développement et en concertation avec les organismes qui sont présents. Donc souvent, nous confions aussi certaines visions, parce que nous devons travailler dans le développement, donc nous devons avoir l'aval aussi des organismes avec qui nous travaillons, donc c'est pour ça qu'il faut aussi
615 que, comment je pourrais dire, qu'il y ait une vision commune là-dedans.

Dans la situation irrémédiable, il va de soi que pour Tourisme Îles-de-la-Madeleine, comme je le disais dans le commentaire, advenant un changement disons dans la structure de la culture des Îles, je veux dire, on dépend d'une économie de pêche, on dépend d'un certain
620 type de culture qui a été façonné pendant des années parce qu'elle l'est, advenant un changement dans l'industrie, à savoir quelles seront les incidences d'un développement d'une exploitation pétrolière ou gazière, en mettant des plates-formes, en mettant des infrastructures d'oléoduc, advenant, quelle va être l'incidence, on va dépendre peut-être d'une industrie qui va être plus tournée vers les produits d'exploration versus pêche, quelle va être l'incidence!

625 Vous voyez, c'est ces questions-là pour lesquelles, nous, nous ne pouvons pas répondre mais, comme je dis, il faudra faire très attention que cette incidence ne se retrouve pas dans le – peut-être est-ce qu'une communauté de travailleurs va être importée! Vous voyez, il y a beaucoup de questions, là, je peux pas vraiment élaborer sur toutes les
630 perceptions, mais on voudrait quand même avoir l'assurance qu'il y a pas une profonde transformation de ce qui fait l'essence même du produit touristique.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

635 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

640 Alors nous vous remercions pour votre présentation.

**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA GASPÉSIE
ET DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

PAR LE PRÉSIDENT:

645

Alors nous allons maintenant appeler des représentants du Conseil régional de l'environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, madame Caroline Duchesne.

Alors bonjour madame Duchesne, alors je vous donne la parole.

650

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Bonjour. Je vais commencer par une petite présentation de notre organisme. On s'est vu à Gaspé, nous. C'est peut-être déroutant pour vous de me voir ici, là.

655

Bon, en novembre 95, le Conseil régional de l'est du Québec, qui a été fondé en 77, et devenu deux (2) CRE distincts, soit le Conseil régional du Bas-Saint-Laurent et celui de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine.

660

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 2, fin troisième paragraphe

Et on est chapeauté par un regroupement national des conseils régionaux.

665

La méthodologie qu'on a utilisée pour faire notre mémoire, en fait, c'est qu'on a participé à la soirée d'audience qu'il y a eue à Gaspé. On a rédigé un mémoire, ensuite on l'a envoyé à tous nos partenaires, incluant – on a des partenaires aux Îles, beaucoup, des membres également, puis suite aux commentaires reçus, on a bonifié et on a déposé. Donc notre mémoire représente une bonne partie de la population ainsi que plusieurs décideurs.

670

L'appréciation des audiences du BAPE, je voulais vous en parler parce qu'à Gaspé, ça a été annulé après une soirée seulement. Ce qu'on sait, c'est que la soirée, en tout cas j'étais là, il y avait une trentaine de personnes, puis c'est vrai qu'à neuf heures et demie (9 h ½), on s'est retrouvé seulement que deux (2) personnes.

675

Mais en tout cas, je pense qu'on n'est pas d'accord avec l'idée que parce qu'on est demeuré deux (2) personnes à la fin des audiences, qu'il y avait pas d'intérêt parce qu'en fait, il y a beaucoup d'organismes qui, vous savez, les dossiers environnementaux, ça demande tellement beaucoup, qu'on essaie, dans la mesure du possible, de travailler sur les heures de travail normales. Ça fait que donc, il y avait beaucoup d'organismes qui devaient se présenter le lendemain, dans les audiences de jour.

680

685 Puis, j'aimerais vous rappeler aussi que si je pense à Murdochville et le dossier des
éoliennes, il y a eu trois (3) demandes pour des audiences du BAPE. Le ministre Mulcair a
demandé des audiences du BAPE, on a été trois (3) personnes à présenter des mémoires puis
on a été entendu. Puis la population était contente qu'on soit là, parce que c'est pas tout le
monde qui sont à l'aise avec les audiences du BAPE. C'est quand même protocolaire puis c'est
pas tout le monde qui a une facilité à s'exprimer.

690

Bon, ceci étant dit, je vais vous parler de l'intérêt de notre intérêt dans le dossier.

LECTURE DU MÉMOIRE

695 **Page 3, dernier paragraphe**

On pourrait pas commencer une réflexion sans faire une introduction au développement
durable. C'est un terme qui est souvent galvaudé, utilisé à toutes les sauces. On aimerait en
faire une petite introduction pour être sûr que quand on parle de développement durable, on
700 parle de la même chose.

LECTURE DU MÉMOIRE

705 **Page 4, fin**

La façon qu'on a fait notre mémoire, monsieur le Président, c'est qu'on n'est pas des
experts en mammifères marins, on n'est pas des experts non plus en levés sismiques, donc la
seule chose qu'on pouvait faire, c'était de se documenter, de faire beaucoup de lectures puis
d'en résumer puis de vous en faire, en tout cas je dirais, ça va être sous la forme de
710 considérants, finalement.

LECTURE DU MÉMOIRE

715 **Page 6, dernier point de la première série**

Ça, c'est les considérants quand on parle des enjeux environnementaux. On les pas
inventés, on les a lus dans certains écrits, puis on les a regroupés.

720 Maintenant, au niveau des impacts socio-économiques!

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 7, fin du premier paragraphe

725 En fait, c'est des écrits qui nous font peur. On a fait beaucoup de lectures, puis ça nous
fait peur. Donc, ce qu'on vous demande, c'est un principe de précaution.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 7, troisième paragraphe, sixième ligne

730

C'est quelque chose qui est déjà en cours.

LECTURE DU MÉMOIRE

735

Il y a une note, une petite note importante,

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 7, fin avant-dernier paragraphe

740

Ou des trois (3) phases, si on inclut le démantèlement.

745

Puis dans les commentaires qu'on a reçus, suite à l'envoi de notre mémoire, à nos partenaires puis à nos membres, il y a quelqu'un qui a écrit une phrase que j'ai beaucoup aimée puis je l'ai mise à la fin comme phrase de réflexion. Il disait:

"Serait-il juste de dire que parce que la construction d'une usine n'a aucun impact social et environnemental, que sa phase d'exploitation n'en aura pas non plus?"

750

Ça veut dire ce que ça veut dire!

PAR LE PRÉSIDENT:

755

Madame, nous vous remercions pour votre mémoire. Vous me permettrez de revenir un petit peu sur l'épisode de Gaspé. Effectivement, je pense que, fondamentalement, je crois que tout le monde a été déçu qu'il y ait pas tellement de questions qui soient posées.

760

D'ailleurs, c'est un problème qu'on avait dès le départ, à savoir où devait-on aller, disons que le seul cas évident qui nous apparaissait, là, la journée même que nous avons reçu le mandat, était les Îles-de-la-Madeleine, parce que déjà les gens des Îles avaient fait parvenir, là, et au BAPE et au ministre de l'Environnement, là, une série de préoccupations.

765

Donc il faut bien comprendre que l'intérêt de la Commission était quand même d'aller poser le maximum de questions, et c'est aussi une des raisons pour laquelle on avait instauré le système par Internet. Ne sachant pas, devait-on aller à Gaspé, on se posait la question, Matane, va-t-on à Baie-Comeau! Même, on a même, à un moment donné, on disait, est-ce qu'on doit aller dans des communautés, Blanc-Sablon, par exemple, ou à Harrington Harbour. Mais on s'est dit, bon à quel endroit on peut bien aller.

770 C'est une des difficultés qu'on avait, à savoir, parce qu'effectivement, là, pour l'instant, les gens l'ont souligné à plusieurs reprises, c'est la question "enjeux liés au levés sismiques", on n'a pas de projets précis pour l'instant. Il y en avait un, il a été retiré.

775 Donc on se retrouve avec une question en plus de ça qui, si vous voulez, est très technique, c'est pas aussi évident de voir qu'un projet routier, par exemple. Donc je pense qu'on a eu de la misère aussi à comprendre à quel endroit on devait aller et de quelle façon on pouvait rejoindre le maximum de personnes. D'ailleurs c'est pour ça qu'on avait utilisé Internet.

780 Il y avait une autre petite remarque aussi, j'aimerais revenir dessus, c'est que dans votre mémoire, vous soulignez, que j'ai paru agacé à une question.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Oui.

785

PAR LE PRÉSIDENT:

790 Malheureusement, quand j'ai mentionné la question, j'avais l'impression inverse, l'objectif totalement inverse. Et pour m'en convaincre, je suis retourné voir la transcription pour voir.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Moi aussi.

795

PAR LE PRÉSIDENT:

800 Et au contraire, dans mon optique, c'était de souligner l'importance de votre question. Et c'est pour ça, quand je relis la transcription, je vois bien, je dis par exemple, bon, alors – je vais essayer de remettre la main dessus!

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Je l'ai sauté ce bout-là, justement parce que...

805

PAR LE PRÉSIDENT:

810 J'insistais sur l'importance de la question. Vous l'avez interprété, je trouve ça, ça me navre un petit peu dans le sens, ça me touchait un peu personnellement, parce que mon objectif était le contraire. C'était souligner l'importance de votre question.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

815 Bien je suis contente de l'entendre parce que moi, la façon que je l'ai perçu, à Gaspé, j'avais trois-quatre (3-4) questions puis ça m'a barrée, là, j'en ai posé une puis j'ai pas osé en poser d'autres, puis j'ai eu l'impression que d'autres personnes aussi avaient le même feeling. Puis je suis contente de savoir que c'était pas votre intention.

PAR LE PRÉSIDENT:

820 Parce que je voudrais attirer l'attention, par exemple, on dit "alors une question que nous avons déjà discutée", j'ai dit, "ça vaut la peine d'y revenir". Et j'ai dit, ensuite de ça:

825 "Nous allons réadresser la question à Pêches et Océans parce qu'on avait certaines informations qui sont disponibles. On avait d'ailleurs pu consulter sur Internet, sur le site de Pêches et Océans, un endroit au large de Gaspé, ici même donc, où on voyait des aires d'alimentation."

830 Bon, là, nous étions à Gaspé, donc c'était l'occasion d'y revenir, là. C'était dans cette optique-là.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

835 Je vais vous dire de la façon dont moi je l'ai perçu, c'était comme: bien madame, vous auriez pu aller sur Internet – c'était pas dit de cette façon-là, vous venez de le dire textuellement – mais de la façon dont je l'ai perçu, c'est que j'aurais pu aller chercher l'information sur Internet puis je l'aurais eue, là!

840 C'est, bien c'est ça, c'est une mauvaise compréhension mais ça fait du bien de s'en parler.

PAR LE PRÉSIDENT:

845 Bien c'est ça, des fois il faut comprendre – d'ailleurs la référence que j'ai faite sur Internet, c'est parce que c'est une petite anecdote, c'est que c'est des analystes d'ici qui travaillent sur la Commission qui avaient trouvé cette référence-là sur Internet, sur le site de Pêches et Océans et à ce moment-là, les gens de Pêches et Océans qui étaient ici même dans la salle, à Rimouski à ce moment-là, étaient pas au courant que cette information-là existait sur leur propre site Internet.

850 Donc à ce moment-là, ma référence sur Internet, c'était le site Internet de Pêches et Océans Canada, parce que c'est un fait un petit peu cocasse qu'on avait eu. Monsieur Michel Gilbert a dit, il était surpris puis il nous a demandé: est-ce que vous pouvez me montrer la copie que vous avez, de l'information, de la fameuse carte qu'on voyait au large de Gaspé! Michel

855 Gilbert n'était pas au courant qu'elle existait. Donc ça aussi, ça avait été un fait qui nous avait marqués, là.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

860 Il y a quelque chose aussi qui serait peut-être important dans les futures audiences du BAPE, c'est que vous avez des horaires extrêmement lourds, extrêmement chargés, des déplacements épouvantables. En tout cas, moi, quand je vous ai vus à Gaspé, vous étiez tous cernés, puis j'ai l'impression, à un moment donné, en tout cas, nous autres, c'est peut-être le ton, vous aviez peut-être plus le ton joyeux de départ, là, puis vous voyez c'est un malentendu.

865 Mais c'est des choses que bon, il faut peut-être être réaliste aussi dans vos déplacements, ça s'est fait à la course. Puis j'ai tellement resté bête que je suis retournée moi aussi lire les verbatim pour être sûre que j'avais bien compris ou que j'avais bien interprété, puis finalement j'étais plus sûre, ça fait qu'en tout cas, peut-être faire des horaires peut-être plus réalistes, là, une suggestion, vous devriez faire vos propres suggestions de ce côté-là.

870

PAR LE PRÉSIDENT:

875 Oui, bien c'est ça, souvent, dans les mandats par exemple, ou dans le cas des procédures des projets habituels, bien, on a quatre (4) mois, on le sait toujours d'avance, nous avons quatre (4) mois, on fait avec, donc c'est dans la loi, le quatre (4) mois.

880 Dans le cas des mandats 6.3, donc ça, c'est plus nébuleux, dans le sens que c'est à la discrétion, à ce moment-là, du ministre. Des fois, ça va être six (6) mois, des fois neuf (9) mois, un (1) an. Bien ça dépend de l'ampleur du mandat.

885 Alors des fois, c'est difficile à pouvoir comprendre d'avance qu'est-ce que ça implique au niveau logistique, donc c'est pour ça des fois qu'effectivement, on peut commencer à être fatigué un peu aussi, là, à Gaspé, on était dans notre troisième semaine, donc on avait du voyage à faire.

890 Mais rassurez-vous que c'était pas du tout qu'on était tanné, là, vous comprenez? L'important, c'était de souligner – mon intention, à ce moment-là, était de souligner l'importance de la question et non le contraire, là.

890

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

895 OK. Mais c'est ça, c'est que suite à ça, quand il y a eu le petit "break", là, le petit arrêt, bien là, il y a des gens qui, on se parlait entre nous autres, puis là, qui disaient, bien moi, je sais pas si je vais aller poser mes questions. Ça fait que finalement, c'est vrai, je suis d'accord avec vous qu'il y a pas eu beaucoup de questions. Ça fait que c'est peut-être des choses, bien si on s'en parle, bien ça évite de...

PAR LE PRÉSIDENT:

900 C'est ça. J'avais invité à quelques reprises, c'est ça, venez poser, parce que notre registre était vide, c'est ça, venez poser des questions.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

905 Mais on n'en fera pas un plat, là. Mais aujourd'hui, je suis porteuse de deux (2) mémoires, puis je vais revenir tantôt pour le deuxième, mais j'aurais pu en emmener plus aussi. Mais en tout cas, je me suis contentée des deux (2) qui me concernaient, je parle de mon organisme, là, qui nous concernaient particulièrement. Mais vous allez en recevoir d'autres, également.

910

PAR LE PRÉSIDENT:

Oui, c'est ça, tout à l'heure nous allons vous avoir.

915 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Oui madame, juste une précision sur votre mémoire. Dans votre recommandation d'évaluation environnementale stratégique, vous dites que ça soit mené sur l'ensemble du golfe Saint-Laurent, vous faisiez allusion ici autant au territoire néo-écossais...

920

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

Oui, oui.

925 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

... terre-neuvien, l'ensemble du territoire, pas uniquement québécois?

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

930

Non. Puis ce qui arrive aussi, c'est que, comme je vous disais, il y a beaucoup d'efforts de gestion intégrée qui sont faits autant en Gaspésie, bon bien, il y a des comités côtiers, puis il y a des comités de bassins versants, puis bon, il y a beaucoup d'efforts de gestion intégrée, c'est la concentration.

935

Pêches et Océans, aussi, travaille à élaborer une gestion intégrée, mais beaucoup plus large, sur l'ensemble du golfe. Puis ça, c'est quelque chose qu'il faudrait que vous en preniez connaissance, si c'est pas déjà fait...

940 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

C'est déjà fait.

945 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

945

... parce que, justement, c'est, à un moment donné, quand on fait des efforts, bien, c'est un échange provincial et fédéral, là, mais c'est important de se parler, là. Parce que s'il y a déjà du travail de fait d'un côté, puis c'est une gestion qui est quand même assez nouvelle, mais qui a fait ses preuves depuis plusieurs années, là. C'est un beau mode de fonctionnement, un beau mode de gestion, puis ça implique le milieu, c'est ça qui est important.

950

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

955 Et l'évaluation dont vous parliez, ici, j'ai bien compris aussi que c'est une évaluation régionale et non pas juste sectorielle, limitée à l'exploration, l'exploitation. C'est tout usage du golfe, dans le principe de la gestion intégrée.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

960

Tout usage du golfe, c'est ça. Ça inclut tous les usages.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

965

Parfait, merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

970

Alors nous vous remercions.

**MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE
ET COMITÉ DE TRAVAIL DE LA MUNICIPALITÉ SUR L'EXPLOITATION GAZIÈRE
ET PÉTROLIÈRE DANS LE GOLFE DU SAINT-LAURENT**

975

PAR LE PRÉSIDENT:

980 Nous allons maintenant inviter la municipalité des Îles-de-la-Madeleine et Comité de travail de la municipalité sur l'exploitation gazière et pétrolière dans le golfe du Saint-Laurent, monsieur Roger Chevarie.

PAR M. ROGER CHEVARIE:

C'est bien ça. Alors permettez-moi...

985

PAR LE PRÉSIDENT:

Bonjour monsieur.

990

PAR M. ROGER CHEVARIE:

Bonjour monsieur le Président.

LECTURE DU MÉMOIRE

995

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions.

1000

PAR M. ROGER CHEVARIE:

Merci monsieur le Président.

PAR LE PRÉSIDENT:

1005

Oui, monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1010

Concernant, quand vous parlez de la législation québécoise qui comporte de graves faiblesses, ça me faisait penser à une question à vous poser, dans un sens suivant, c'est-à-dire en tant que municipalité des Îles-de-la-Madeleine, est-ce que vous avez, sur une base régulière, ou quelle est la nature des relations ou des contacts que vous avez avec le ministère des Ressources naturelles, concernant les aspects, soit les mines, soit le gaz, pétrole?

1015

Est-ce qu'il y a des contacts, est-ce qu'il y a des suivis, est-ce que vous pouvez qualifier un peu la nature existante des relations entre, disons, les ministères à incidence économique versus vous qui avez des responsabilités de gestion d'un territoire?

1020

PAR M. ROGER CHEVARIE:

Bon, je sais qu'il y a des – moi, je suis ici en tant que représentant de la municipalité, je ne fais pas partie du Comité comme tel, mais je sais qu'il y a eu des suivis, il y a eu des rencontres, avec les différents ministères, entre autres au niveau de l'Environnement, le

1025 ministère des Ressources naturelles. Mais je pense qu'on appuie beaucoup – bon, au niveau
de la législation, il y a une lacune, surtout au niveau, bien entre autres, le fédéral ne couvre pas
tout et aussi au niveau provincial.

1030 Et je pense que c'est très important pour nous, à ce moment-ci, et on appuie à ce
niveau-là, de faire partie des décisions à toutes les étapes, en commençant par les levés
sismiques, d'en faire partie, que la population des Îles puisse être représentée dans les prises
de décisions.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1035 C'est beau.

PAR LE PRÉSIDENT:

1040 Je me posais une question, à savoir, vous avez fait mention, OK, si on pouvait revenir
sur le Comité de travail, vous faites mention, à l'intérieur de votre mémoire, le nombre de
membres à l'intérieur de ce comité-là.

1045 Ce que j'aimerais comprendre, c'est le Comité de travail, de quelle façon il a été mis sur
pied, à l'origine, donc l'élément déclencheur qui a entraîné la formation de ces différents
comités-là, c'est quoi à vos yeux, dans votre mémoire, si on remonte dans le temps?

PAR M. ROGER CHEVARIE:

1050 Oui, bien c'est ça. Le Comité comme tel, c'est un comité aviseur, donc qui a été formé
de différents organismes du milieu, alors on les a énumérés dans le mémoire, et pour faire en
sorte, bon, d'aller chercher le plus d'expertise possible concernant le projet en question.

1055 Alors ça a été formé, bien sûr la municipalité est la personne, l'organisme, si vous
voulez, qui a mis en place ce comité et fait en sorte de faire un suivi avec les différentes
personnes pour aller chercher et recueillir le plus d'information et faire en sorte qu'on reçoive le
plus d'information possible, afin d'informer la population et de prendre la meilleure décision
possible par rapport à ce projet.

1060 **PAR LE PRÉSIDENT:**

1065 Ce qui a entraîné la formation du Comité, est-ce, par exemple, que c'est le projet de GSI
de levés sismiques? Est-ce que c'est le plan d'Hydro-Québec qui avait été annoncé en
novembre 2002, concernant les projets d'exploration pétrolière et gazière, qu'est-ce qui a
motivé, fondamentalement, la formation du comité?

Est-ce que c'est antérieur à ça. Par exemple on sait qu'en 99, il y a eu un forage à Fatima, est-ce que c'est cet élément-là qui a entraîné la formation?

1070 **PAR M. ROGER CHEVARIE:**

Je pense que ça a toujours été, il y a quand même des organismes aux Îles, et en collaboration avec la municipalité, on a toujours été prudent. On sait, on l'a mentionné tout à l'heure, que le milieu des Îles-de-la-Madeleine est un milieu très fragile, on est les habitants de ce petit milieu, alors et on sait que bon, ce milieu-là, sur le plan économique, c'est soixante-quinze pour cent (75 %) de la population est lié par la pêche, le domaine de la pêche, l'industrie de la pêche.

1080 Donc c'est bien sûr que les levés sismiques ont été, entre autres, un intérêt et une inquiétude en même temps, et donc ça nous préoccupe beaucoup. Et je pense que ça a été l'élément déclencheur pour former ce comité, pour être, disons être prêt, ou à l'écoute.

PAR LE PRÉSIDENT:

1085 Donc ça serait l'accumulation des événements reliés à l'exploration pétrolière et gazière qui aurait fait en sorte que, bon, lorsque vous êtes arrivés à l'étape d'apprendre qu'il y avait des levés sismiques, il y avait déjà des signes avant-coureurs, c'est ça que je dois comprendre?

PAR M. ROGER CHEVARIE:

1090 Oui, mais on peut dire que chaque projet a une importance qu'il peut avoir, que ça soit, bon ça c'est un gros projet, c'est une grosse – ça peut avoir quand même un impact majeur et ça, on le sait pas, les experts, je suis pas expert non plus par rapport à notre ressource première.

1095 Mais aussi, même les projets de moindre importance, que ça soit une centrale comme la centrale d'Hydro-Québec ou des choses comme ça, ont toujours préoccupé les gens du milieu, à savoir justement c'est quoi les impacts que ça va avoir, les retombées que ça va avoir sur le milieu autant positif que négatif. Et je pense, c'est très important que les gens soient bien informés par rapport à ces différents projets.

1100

PAR LE PRÉSIDENT:

Très bien. Oui, monsieur Locat.

1105

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1110 En fait, une question plus précise, par exemple, est-ce que lorsque Hydro-Québec a déposé son plan de développement 2002-2010, est-ce que vous en avez reçu une copie, à ce moment-là?

PAR M. ROGER CHEVARIE:

1115 Je penserais pas, non, que la municipalité ait reçu une copie de ce plan-là.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions pour votre témoignage.

1120 **PAR M. ROGER CHEVARIE:**

Je vous remercie monsieur le Président.

PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:

1125 Est-ce qu'on pourrait apporter une indication de précision?

Vous cherchez comme un élément déclencheur!

1130 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Oui.

PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:

1135 Je crois que les citoyens des Îles se sont manifestés pour qu'il y ait un élément déclencheur auprès de la municipalité, quand on a fait la marche, cet automne, donc je crois qu'on a demandé de l'information et la municipalité, à ce moment-là, a mis une structure en place pour faire circuler l'information. Je crois que ça a été l'élément déclencheur.

1140 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

1145 **PAR Mme CAROLE PAINCHAUD:**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1150

Je vous remercie de la précision.

Alors nous allons prendre une pause de quelques minutes, et ensuite, nous allons reprendre avec le Regroupement des conseils régionaux de l'environnement, donc madame Caroline Duchesne. Nous allons reprendre avec madame Duchesne après la pause.

1155

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1160

REPRISE DE LA SÉANCE
REGROUPEMENT DE CONSEILS RÉGIONAUX DE L'ENVIRONNEMENT

1165 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors bonjour madame Duchesne.

1170 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Bonjour.

PAR LE PRÉSIDENT:

1175 Alors nous vous cédon à nouveau la parole.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1180 Bon, le deuxième mémoire que je viens de présenter, bien je suis peut-être un petit moins à l'aise avec, malgré que je l'endosse parfaitement, là, je l'ai lu. Je l'ai pas rédigé, mais en tout cas, il y a des fautes de français, je suis déçue de l'avoir déposé comme ça.

1185 C'est un mémoire qui vient des quatre (4) conseils régionaux côtiers, soit celui Gaspésie-les Îles, celui de la Côte-Nord celui du Bas-Saint-Laurent et celui du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que le Regroupement national des conseils régionaux.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 1, fin

1190 Ce qui veut dire que quand on s'occupe d'un dossier, en fait, bien on est géré par des membres, on a des assemblées générales annuelles où on propose des plans d'action, bon, ça fait que les dossiers, c'est souvent à la demande des membres.

1195 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Page 4, fin du quatrième paragraphe

1200 Les signataires, ce qui veut dire les quatre (4) conseils régionaux côtiers et le Regroupement national des CRE.

LECTURE DU MÉMOIRE

1205 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous vous remercions.

1210 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

J'avais aussi une question qu'on m'a chargée de vous poser.

PAR LE PRÉSIDENT:

1215 Allez-y.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1220 C'est concernant la première partie des audiences qui a eu lieu à Québec où un groupe de professeurs en géologie avaient donné comme affirmation, bon, ils disaient que les trente-trois mille kilomètres (33 000 km) de levés sismiques n'ont eu jusqu'à maintenant aucune conséquence.

En fait la question, est-ce que cette affirmation-là – c'est monsieur Bourque?

1225

PAR LE PRÉSIDENT:

Pierre-André Bourque, la semaine dernière, oui.

1230 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Oui, c'est ça, j'ai dit la première partie, excusez, je voulais dire la deuxième.

PAR LE PRÉSIDENT:

1235

C'était la semaine dernière, c'est ça.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1240 C'est ça. Bon, est-ce que cette affirmation-là était accompagnée d'appuis, de documents, d'études ou c'était une affirmation comme ça?

PAR LE PRÉSIDENT:

1245

Je peux pas me souvenir exactement dans le contexte où elle était inscrite dans le mémoire, ça, je peux pas me souvenir de quelle façon il l'avait amenée. Bon, je sais qu'on

parlait de différents aspects relatifs à l'exploration, dont les levés sismiques, mais je peux pas me souvenir de quelle façon ils ont amené, de mémoire, là.

1250 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

OK.

PAR LE PRÉSIDENT:

1255

Je suis incapable de répondre de façon plus détaillée à la question.

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

1260

On pourra aller voir les verbatim.

PAR LE PRÉSIDENT:

1265

Oui monsieur Locat!

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1270

Peut-être tout ce que je peux dire, c'est une question qu'on avait posé aussi à quelques reprises aussi autant aux gens de MPO et en fait, on n'a pas vraiment pu avoir de réponses précises là-dessus, MPO nous citant, si je me rappelle bien, qu'en fait, il y avait pas vraiment d'observation systématique d'organisée avant, pendant et après et que c'est assez difficile de déterminer, lorsqu'il y a des échouements, par exemple, si c'est vraiment dû à ça, à des levés sismiques, ou ça peut être dû à d'autre chose.

1275

Donc on n'a jamais eu de réponse claire là-dessus, à savoir si c'est oui ou non. Donc je penserais pas qu'on pourrait affirmer qu'il y a rien eu comme on pourrait pas affirmer non plus qu'il y a eu quelque chose, en fait. C'est un peu le constat qu'on peut faire, jusqu'à ce moment-ci, là.

1280 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est ça, on avait posé des questions, effectivement, mais je peux pas me souvenir dans quel contexte la phrase...

1285 **PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:**

Puis moi, j'étais pas là non plus.

PAR LE PRÉSIDENT:

1290

... j'en suis incapable, c'est ça. Et c'est parce que leur mémoire avait une trentaine de pages et abordait différents sujets, le thème principal, bien entendu, de leur mémoire portait sur, eux ils étaient convaincus, bien entendu, ils disent toujours, pour être certain, il faut aller forer. Mais eux étaient convaincus d'un grand potentiel gazier et pétrolier, là, donc l'objet de leur mémoire était principalement axé sur cet aspect-là, bien entendu.

1295

PAR Mme CAROLINE DUCHESNE:

OK.

1300

PAR LE PRÉSIDENT:

C'est ce qu'on peut se souvenir.

1305

Alors c'est beau, nous vous remercions.

CORPORATION DES CHÂTEAUX DE SABLE DES ÎLES

1310

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous maintenant inviter la corporation des Châteaux de sable des Îles, madame Josianne Landry, comme représentante.

1315

Bonjour, madame, à vous la parole.

PAR Mme JOSIANE LANDRY:

1320

C'est ça, au nom de la corporation Châteaux de sable des Îles, je viens vous présenter un peu le questionnement qu'on se fait au sein de l'équipe et aussi, quelques inquiétudes en tant qu'organisateur d'événement majeur aux Îles. Donc je vais vous faire une brève description de la corporation.

1325

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous vous remercions pour votre témoignage.

1330

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Madame, pourriez-vous nous préciser à quel endroit sur l'île a lieu le concours, pour nous situer un peu?

1335

PAR Mme JOSIANE LANDRY:

Sur la plage au Havre-Aubert. Et ça a toujours été, depuis dix-huit (18) ans, ça a toujours été sur la même plage. Et c'est ça, il y a même des infrastructures qui ont été mises en place, des passerelles et tout ça pour préserver les dunes et des aménagements, transport en commun, tout ça, qui est fait pour pas que – préserver le plus possible le milieu dunaire et la plage.

1340

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

1345

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1350

En passant, par rapport aux dunes, justement, lorsque vous faites ce type de concours là, est-ce que vous faites de la sensibilisation, en même temps aux gens, en disant, OK, les dunes, c'est important de les protéger. Comment ça marche aux Îles, justement, la protection des dunes?

1355

PAR Mme JOSIANE LANDRY:

En fait, il y a un organisme qui est très, Attention Fragîles, qui s'implique énormément à ce niveau-là et dans nos outils promotionnels, dans le dépliant, tout ça, Attention Fragîles a participé à écrire, justement, un petit paragraphe de sensibilisation, et aussi la fin de semaine des Châteaux de sable, les gens de l'organisation voient à informer les gens à l'entrée du site, puis sur le site.

1360

PAR LE PRÉSIDENT:

1365

Ça fait qu'en même temps, il y a un rôle aussi de sensibilisation.

PAR Mme JOSIANE LANDRY:

Oui.

1370

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vous remercie.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1375

Une petite question de curiosité en tant que géologue. Quel fut votre critère de choix de cette plage-là en particulier?

PAR Mme JOSIANE LANDRY:

1380

Il y a dix-huit (18) ans, j'étais pas, j'étais pas en place, disons que je sais pas moi-même qu'est-ce qui a suscité le choix, je sais que les gens qui sont fondateurs de l'événement Châteaux de sable sont des gens de l'île du Havre-Aubert, est-ce que ça a un effet ou pas, je pourrais pas répondre à la question.

1385

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

Merci.

1390

PAR LE PRÉSIDENT:

J'ai eu peur que monsieur Locat, en disant une question de géologue, vous demande c'était quoi la proportion de silice dans le sable!

1395

Alors je vous remercie pour votre témoignage.

PAR Mme ANNIE LANDRY:

1400

Alors Annie Landry. Je suis la tante de Josiane. La question que vous avez posée, à savoir s'il y avait eu de la sensibilisation à l'environnement.

1405

Dans le cadre des châteaux de sable, eh bien Josiane était pas née, ou si elle était née, elle était pas grande, mais je me souviens très bien qu'il y a un été où pendant l'événement, il s'est joué une pièce de théâtre sur le site même, et puis les comédiens étaient déguisés en foin de dune, en pluvier siffleur et en tous les éléments qui composent la dune et puis tout le monde pouvait participer. C'était très, comment ce qu'on dit ça, interactif.

Voilà, c'est pour un peu préciser la question.

1410

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci. Nous vous remercions.

1415

TABLE DES PARTENAIRES POUR L'EMPLOI DES ÎLES DE LA MADELEINE

PAR LE PRÉSIDENT:

1420

Nous allons maintenant inviter la Table des partenaires pour l'emploi des Îles.

Bonjour monsieur, alors s'il vous plaît vous identifier clairement pour les fins de transcription.

1425

PAR M. GERMAIN LEBLANC:

Germain Leblanc, coordonnateur de la Table des partenaires pour l'emploi. Notre mémoire s'intitule "Trois mille (3000) emplois? Qu'en est-il au juste?"

1430

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

1435

Monsieur Leblanc, nous vous remercions pour votre mémoire.

PAR M. GERMAIN LEBLANC:

Les organismes faisant partie de la Table, on peut les voir...

1440

PAR LE PRÉSIDENT:

Nous les avons ici, à l'endos du mémoire.

1445

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Monsieur Leblanc, merci. Je vais me permettre de sortir de votre mémoire un peu, dans un mémoire déposé par un autre groupe, on nous parlait de la phase 2 du plan de relance 2003-2006 qui avait été élaboré par votre Table. Est-ce que vous avez élaboré un tel plan d'abord?

1450

PAR M. GERMAIN LEBLANC:

C'est pas la Table des partenaires, c'est pas notre Table qui a élaboré le plan de relance 2003-2006. C'est une autre table des partenaires qui comprend la municipalité, SADC, CLD. Ces organismes font partie, mais nous autres, on est concentré uniquement sur l'emploi au niveau des personnes ayant de la difficulté à intégrer le marché du travail. Et c'est différent vraiment de la Table des partenaires qui a élaboré le plan d'action pour l'année 2003-2006.

1455

1460 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Mais je vais garder ma question pour quelqu'un d'autre. Merci beaucoup, monsieur Leblanc.

1465 **PAR M. GERMAIN LEBLANC:**

Merci.

1470

AEROSPORT CARREFOUR D'AVENTURES

PAR LE PRÉSIDENT:

1475

Je crois que nous avons le temps, avant de faire une pause, prendre un autre mémoire.

Alors je vais appeler Aerosport Carrefour d'aventures.

1480

Bonjour monsieur, si vous voulez vous identifier.

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

1485

Bonjour, je me présente, Éric Marchand. C'est moi qui est propriétaire de Aerosport Carrefour d'aventures.

LECTURE DU MÉMOIRE

Page 1, début troisième paragraphe

1490

Vous avez de très belles photos, en passant, en arrière de vous, là, qui démontrent un petit peu nos activités pour ceux qui savent pas de quoi il s'agit.

LECTURE DU MÉMOIRE

1495

Page 2, fin du premier paragraphe

Le "kitesurf" qui est une fameuse petite planche de surf aérotractée par un cerf-volant de puissance. Encore une fois, vous avez des photos pour bien démontrer notre activité.

1500

LECTURE DU MÉMOIRE

1505 Sur ce, messieurs, je vous inviterais, je vous offre tous un forfait de kayak de mer avec Aerosport Carrefour d'aventures pour venir vivre la magie avec nous.

PAR LE PRÉSIDENT:

1510 Malheureusement, c'est le genre de chose qu'on peut pas nécessairement accepter, mais on vous remercie néanmoins pour votre invitation.

Sur ce, est-ce que vous avez des questions?

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

1515 Merci pour votre mémoire. Ma question concerne les impacts sur vos deux (2) produits. Lorsque je lis votre deuxième paragraphe, est-ce que je comprends que si l'espace riverain était protégé, advenant par exemple le zonage marin qui est sous étude, ces préoccupations-là seraient, disons réglées, ces inquiétudes seraient réglées?

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

Si, excusez-moi, si...

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

1525 Si l'espace riverain, l'espace marin riverain était protégé, est-ce que vos préoccupations spécifiques sur vos deux (2) produits seraient levées?

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

1530 Je pense pas qu'il faut que ça soit seulement que riverain. Je pense que tout est interconnecté. De la rive, je veux dire, s'il y a du forage ou si on voit au loin, je pense qu'il pourrait y avoir des forages ou tout ce qui aurait été érigé au loin, je pense que, veux veux pas, il y aurait des impacts au niveau côtier tôt au tard. Alors je pense que non, c'est pas seulement que riverain.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

C'est pas juste côtier.

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

1540 Et puis il faut dire, aussi, au niveau du kayak, oui, on utilise le littoral de très près, mais par contre au niveau de "kitesurf", quand on parle de faire des traversées entre Cap-aux-

1545 Meules et l'Île d'Entrée, c'est quand même assez intéressant, là, comme dimension de territoire qu'on peut couvrir.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

1550 Merci.

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

Ça fait plaisir.

1555

PAR LE PRÉSIDENT:

Justement, ma question était aussi dans ce sens-là. Mais je vais maintenant la modifier. Bon, si on prend, par exemple, le gouvernement fédéral veut créer une zone de protection marine, en tout cas, envisage la faisabilité, en tout cas, va demander l'opinion des gens, je sais pas de quelle façon ils vont procéder exactement, mais j'imagine qu'ils vont faire différents types de consultation, on devrait les voir, j'imagine, arriver ici aux Îles, et en discuter avec la population des Îles.

1565 Donc ce que je comprends d'une zone de protection marine, c'est-à-dire qu'à ce moment-là, c'est que les activités sont plus restreintes. Donc par contre, ce que je comprends aussi, c'est que des activités de type récréotouristique ne sont pas nécessairement limitées, là, à ce moment-là, à l'intérieur d'une telle zone, mais si je comprends les intentions du gouvernement fédéral, on parle d'englober une zone qui irait jusqu'à cinquante mètres (50 m) de profondeur autour des Îles. Lorsqu'on regarde vite, ça représente plusieurs kilomètres, là, au large des Îles.

1570 Pour vous, une telle zone, comment vous voyez ça, est-ce que vous accueilleriez ça positivement si le gouvernement fédéral décidait d'aller de l'avant?

1575

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

Oui, c'est sûr, mais je pense que quand même à l'intérieur de ces décisions-là, il va peut-être y avoir toujours place à amélioration.

1580

Et puis comme je mentionnais dans notre mémoire, je pense qu'on veut tous mettre, on veut mettre toutes les chances de notre côté finalement, pour en arriver à pouvoir préserver les Îles de la façon qu'elles sont en ce moment. Et puis je pense que tout ce qui peut être fait à côté pour essayer de nous faire, peut-être pas nous faire patienter, mais de faire en sorte qu'on puisse accepter, moi, personnellement, je vais avoir de la difficulté.

1585

1590 Je pense qu'il doit y avoir encore beaucoup de recherches qui doivent être faites pour
vraiment nous prouver qu'il y a pas de danger puis que les Îles vont rester comme elles sont là.
En tout cas, moi, je pense qu'on est vraiment loin de ça encore. Et puis c'est pourquoi je suis ici
aujourd'hui. Moi, je voudrais en arriver à préserver les Îles comme il a toujours été fait.

1595 En fait, il y a plusieurs endroits dans le monde où est-ce qu'il y a eu du forage de fait et
où est-ce qu'il y a de l'exploitation gazière aussi. On a vu que ça peut être désastreux à
plusieurs endroits. Alors on peut pas prendre la chance. C'est vraiment, moi, dans ce sens-là,
finalement.

PAR LE PRÉSIDENT:

1600 Mais ma question était plus dans le sens, j'ai utilisé probablement aussi le mauvais
terme, c'est pas une zone de protection marine, c'est une aire marine de conservation, là, qui
est en projet.

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

1605 Oui, j'en ai entendu parler.

PAR LE PRÉSIDENT:

1610 Ce que je comprends d'une telle aire, ce qu'on explique, donc Parcs Canada, par
exemple, explique les objectifs de ça, donc l'industrie lourde est interdite à l'intérieur des zones,
donc tout ce qui est vraiment industrie, autre peut-être que pour des industries très légères.

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

1615 Mais à l'extérieur de ça...

PAR LE PRÉSIDENT:

1620 Mais ça veut dire que, c'est ça, c'est qu'on a un périmètre donc marin de plusieurs, de
ce que je peux comprendre, ça serait à certains endroits, peut-être vingt-trente kilomètres
(20 km-30 km) autour des Îles, des fois peut-être moins large à certains endroits, mais on parle
d'un périmètre assez substantiel autour des Îles qui, à ce moment-là, dirait ni plus ni moins, là,
industrie lourde, donc pas d'industrie lourde dans l'eau, ça voudrait dire, ni plus ni moins,
d'interdire, pas ni plus ni moins, mais ça signifierait interdire l'exploitation pétrolière.

1625

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

À l'intérieur de ces zones-là?

1630 **PAR LE PRÉSIDENT:**

À l'intérieur de ces zones-là.

1635 **PAR M. ÉRIC MARCHAND:**

Mais l'huile, le gaz, tout ça, on parle d'eau, ça flotte. Ça peut se rendre à l'intérieur de ces zones-là, si toutefois il arriverait un désastre. C'est peut-être plus dans ce sens-là qu'on peut craindre, là.

1640 **PAR LE PRÉSIDENT:**

C'est ça, OK.

Monsieur Locat.

1645

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

Pour votre type d'activité, c'est quelle clientèle qui, typiquement, participe à ces activités-là?

1650

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

Je vous dirais que c'est très varié, ça va de quatre (4) à quatre-vingt-quatre (84) ans. On a beaucoup de baby boomers, de plus en plus, c'est une clientèle qui est de plus en plus, aussi, je vous dirais, haut de gamme, c'est des gens qui se sont mis à la pratique du kayak de mer, entre autres, et aussi des gens qui ont peut-être fait de la voile toute leur vie puis qui apprennent à apprivoiser le vent d'une autre façon avec le cerf-volant de puissance.

1655

On a eu toutes sortes de clientèles, mais je vous dirais, de plus en plus accentué vers une clientèle un peu plus âgée.

1660

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

Merci.

1665

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions pour votre présentation.

1670

PAR M. ÉRIC MARCHAND:

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1675 Alors nous allons faire une pause d'une dizaine de minutes, et normalement, nous
allons reprendre avec un groupe d'élèves de secondaire IV qui appartient au groupe de
madame Monique Solomon. On va vérifier s'ils sont ici aussi. De toute façon, nous allons
prendre une pause de dix (10) minutes.

1680

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

1685

**REPRISE DE LA SÉANCE
LE BON GOÛT FRAIS DES ÎLES**

PAR LE PRÉSIDENT:

1690

Alors nous allons inviter un représentant ou une représentante de Le bon goût frais des Îles à s'avancer à la table.

Bonjour madame, alors s'il vous plaît vous identifier.

1695

PAR Mme HÉLÈNE ÉMOND:

Bonjour. Oui, je suis Hélène Émond, présidente du Bon goût frais des Îles. Bonjour monsieur le Président, bonjour messieurs les Commissaires. Je vais vous faire une brève présentation de l'organisme.

1700

LECTURE DU MÉMOIRE

C'est tout.

1705

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors nous vous remercions pour votre présentation. Je vais laisser mon collègue vous poser la première question.

1710

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Oui, madame Émond, merci. Dans votre mémoire, à la fin, on note, vous référez à la Table des partenaires du développement socio-économique des Îles. Est-ce que vous faites partie de cette Table, ou est-ce que vous êtes en mesure de me donner des indications sur le plan?

1715

PAR Mme HÉLÈNE ÉMOND:

Non, je peux pas vous donner les informations, je fais pas partie.

1720

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Merci madame.

1725

PAR LE PRÉSIDENT:

Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1730 Oui, une question un peu pour voir votre perception un peu du problème que vous mentionnez ici, concerne le transport par oléoduc ou gazoduc, autrement dit, est-ce qu'il y a une différence pour vous si on parle de gaz ou si on parle de pétrole?

PAR Mme HÉLÈNE ÉMOND:

1735 Est-ce que vous pouvez me répéter votre question?

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1740 Vous avez ici, bon, un des éléments que vous rapportez, vous indiquez vers le bas de votre rapport, à la deuxième page:

"Le transport relié à ces activités implique l'acheminement des ressources soit par bateaux, gazoduc ou oléoduc, s'ajoute aux risques de contamination."

1745 Est-ce que vous voyez une différence d'après vous, si c'est du gaz qui est transporté ou du pétrole?

PAR Mme HÉLÈNE ÉMOND:

1750 Bien d'après moi, le pétrole peut causer plus de dommage pour les terres ici, si on parle de pétrole qui pourrait se déverser sur les plages et contaminer la nappe phréatique et les sols autour des Îles.

1755 Quant au gaz, je suis peut-être pas assez experte, là, pour vous dire les risques qu'il peut y avoir.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1760 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1765 Je vous remercie. Je ferais un petit aparté. Tout à l'heure, moi, ça fait deux (2) fois qu'on essaie, bon, on mentionnait la Table des partenaires du développement socio-économique des Îles-de-la-Madeleine.

J'ignore s'il y a un représentant, ici, en ce moment, s'il y a quelqu'un, on pourrait peut-être s'adresser à cette personne-là, si elle pouvait aller voir soit peut-être madame Dallaire à

1770 l'arrière. C'est qu'éventuellement, on aimerait avoir une copie du plan de développement 2003-2006.

Donc il semble avoir personne dans la salle. Ça fait que nous allons voir ce soir.

1775 **PAR Mme HÉLÈNE ÉMOND:**

Je pourrais toujours vous fournir ce document, nous l'avons à l'Association, je pourrais vous le fournir.

1780 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous en donner une copie. OK, bon bien, ça serait apprécié.

PAR Mme HÉLÈNE ÉMOND:

1785
Merci beaucoup.

PAR LE PRÉSIDENT:

1790 Je vous remercie.

REGROUPEMENT DES MARICULTEURS DU QUÉBEC

1795 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Nous allons maintenant inviter le Regroupement des mariculteurs du Québec et sa représentante, madame Denyse Hébert.

1800
Bonjour madame. À vous la parole.

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1805
Oui, bonjour. Merci d'être ici pour nous écouter. Je vais vous faire la lecture du document qui vous a été déposé et qui commence en mentionnant que:

LECTURE DU MÉMOIRE

1810 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous vous remercions.

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1815 Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

1820 J'aimerais avoir des précisions, bon vous mentionnez notamment cinq (5) exploitations de mariculture aux Îles, actuellement dont des exploitations de pétoncles qui sont situées au sud des Îles. J'aimerais ça en savoir plus long.

1825 Par exemple, depuis quand on fait du pétoncle, c'est quoi le potentiel de développement, est-ce que c'est confiné au sud des Îles par exemple? Alors c'est une série de questions pour éclairer ma compréhension.

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1830 Il se fait des ensemencements de pétoncles depuis, je dirais, l'année 93. Il y a cinq (5), en fait il y a deux (2) zones, comme je mentionnais, la Chaîne de la Passe au sud des Îles et la Pointe du Ouest qui est au sud-ouest des Îles, qui sont subdivisées, en fait, en cinq (5) zones et qui permettent à l'entreprise Pétoncles 2000, de faire des ensemencements, de façon commerciale, une possibilité d'ensemencer cinquante millions (50 M) de pétoncles par année, donc qui est suffisant pour les besoins de l'entreprise jusqu'à maintenant.

1835

PAR LE PRÉSIDENT:

À long terme, est-ce qu'il y a des plans d'expansion pour cette zone-là, par exemple?

1840 **PAR Mme DENYSE HÉBERT:**

Non.

PAR LE PRÉSIDENT:

1845

Non?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1850 Ce qui est prévu jusqu'à maintenant, c'est que l'utilisation de ces cinq (5) zones-là devrait être suffisante pour les besoins, au moins pour ce qui est espéré.

PAR LE PRÉSIDENT:

1855 Ça, c'est loin au sud des Îles?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Non, on parle de quelques kilomètres.

1860 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Combien?

1865 **PAR Mme DENYSE HÉBERT:**

Quelques kilomètres.

PAR LE PRÉSIDENT:

1870 Donc en dedans de cinq kilomètres (5 km), c'est ça, dix (10 km)?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Je vous dirais, en dedans de cinq kilomètres (5 km).

1875

PAR LE PRÉSIDENT:

OK, moins de cinq kilomètres (5 km). Très bien.

1880

Du côté de la superficie, ça peut représenter quelle superficie, environ, les différents secteurs ou les cinq (5) zones que vous avez identifiées?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1885

Mille (1000) rangs, on parle – je peux vous parler en milles? Mille (1000) rangs, on parle de quatre milles par deux milles (4 mi X 2 mi) et la Chaîne de la Passe, on parle d'environ six milles par deux milles (6 mi X 2 mi). Ce qui fait l'équivalent de cinq (5) zones de deux milles par deux milles (2 mi X 2 mi).

1890

PAR LE PRÉSIDENT:

Effectivement.

1895

Du côté, par exemple, pour le développement d'activités comme ça, qui vous supporte, est-ce que c'est le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries du Québec ou est-ce que c'est Pêches et Océans Canada? Qui vous donne du support technique le plus dans les agences gouvernementales ou les ministères?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1900

On parle de support technique?

PAR LE PRÉSIDENT:

1905

Oui, c'est ça. Par exemple, est-ce qu'il y a du conseil qui s'est donné? J'imagine qu'il y a des gens qui doivent supporter les entreprises qui font du développement, est-ce que par exemple le MAPAQ vous encourage à cultiver, à faire de la mariculture?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1910

Oui, on travaille beaucoup en collaboration avec surtout avec les gens du MAPAQ, quoique les gens de Pêches et Océans sont impliqués aussi.

PAR LE PRÉSIDENT:

1915

MAPAQ. Et Pêches et Océans vous donne aussi un support?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1920

Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

1925

OK. Donc MPO accueille favorablement, là, des projets de mariculture, c'est ça qu'on doit comprendre, OK.

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1930

On espère bien. Oui.

PAR LE PRÉSIDENT:

Excellent.

1935

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Oui, madame. Une question sur le Code de bonnes pratiques. Pouvez-vous nous en parler un peu, quel genre d'exigences vous demandez à vos producteurs?

1940 **PAR Mme DENYSE HÉBERT:**

Malheureusement, j'ai pas pris connaissance du Code de bonnes pratiques. Je représente le Regroupement des mariculteurs parce que je travaille dans le secteur.

1945 Par contre, je ne siège pas sur le conseil d'administration du Regroupement. Je sais seulement que le Code de bonnes pratiques est là pour vraiment mettre des balises pour dire comment on devrait produire, vraiment mettre des règles.

1950 Je peux vous en fournir une copie si vous le désirez, mais j'ai pas pris connaissance du document.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

1955 OK. Merci. Et puis dans votre recommandation, vous parlez d'un fonds pour dédommager des industries affectées, est-ce que dans la littérature que vous avez parcourue avec vos collègues ou autres, vous avez des exemples de tels fonds qui existeraient, soit au Québec, soit ailleurs?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1960 Non, j'ai pas d'exemple à vous fournir.

PAR LE PRÉSIDENT:

1965 Monsieur Locat.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1970 Trois (3) petites questions. La première c'était: est-ce que vous avez été consultés par GSI ou Robert Hamelin et Associés, votre organisation, ceux qui ont préparé le rapport de GSI, pour les levés sismiques?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1975 Oui. Je peux vous dire qu'on a été consulté à l'été 2002, je pense que c'est à l'été 2002 qu'ils sont venus aux Îles. Quand ils sont venus aux Îles, même le terme "levé sismique" ne nous disait rien.

1980 Donc on a su un jour qu'ils arrivaient le lendemain pour nous parler de levés sismiques et bien sûr qu'on n'était pas en mesure de poser des questions très pointues, parce qu'on n'avait aucune espèce d'idée de quoi on nous parlait. Donc on nous a expliqué le projet, dans l'espace d'une demi-heure ou d'une heure, puis on nous a informés de ce qui allait se passer.

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1985 Deuxième question c'était: pour les pétoncles, les profondeurs d'eau d'intérêt, c'est combien?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

1990 Au niveau des ensemencements, on parle d'environ trente mètres (30 m).

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

1995 Et la récolte? C'est la même chose, au même endroit.

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

La récolte se fait sur les zones d'ensemencement.

2000 **PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:**

Ensuite, quand vous parlez, à la page 2, d'exemples "provenant des exploitations qui ont lieu ailleurs dans le monde aident à renforcer nos inquiétudes", est-ce que vous pouvez préciser qu'est-ce que vous entendez par des exemples?

2005

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Si on lit sur ce qui s'est passé à l'Île de Sable, j'ai pas de référence avec moi présentement, mais j'ai mémoire d'avoir lu des documents, ce qui se passait à l'Île de Sable, où est-ce qu'il y a eu vraiment des déversements importants, où est-ce qu'il y a eu des fuites importantes. Mais j'ai pas avec moi des références précises.

2010

PAR LE COMMISSAIRE LOCAT:

2015 Merci.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

2020 Peut-être une dernière question. On est curieux sur le pétoncle. Est-ce que les rendements sont très stables, suite aux ensemencements où on parle d'à peu près cinquante millions (50 M), vous dites, d'ensemencement, ça c'est par année?

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

2025 Oui.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Et est-ce que les rendements, au bout de terme de maturité, sont relativement stables entre les années ou est-ce que c'est très variable?

2030

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Le cinquante millions (50 M), jusqu'à maintenant, c'est un objectif. L'entreprise vise faire des ensemencements de cinquante millions (50 M) par année, ça n'a pas été réalisé jusqu'à maintenant.

2035

Et est-ce que les rendements sont stables d'une année à l'autre! Il faut dire qu'on est quand même jeune, je vous ai dit que les ensemencements avaient commencé en 93. En 93, il y a eu un ensemencement expérimental et les ensemencements qui ont eu lieu jusqu'à l'année 99-2000 sont des ensemencements soit expérimentaux, ou pilote.

2040

Donc au niveau des ensemencements commerciaux, on n'a pas eu d'ensemencement commercial qui a été récolté jusqu'à maintenant. Donc on n'est pas en mesure, aujourd'hui, de dire quel va être le rendement des ensemencements, là, d'envergure. Et il faut voir aussi que si aujourd'hui on ensemence, on récolte dans quatre (4) ans. Ça fait qu'on a encore quelques années avant de pouvoir répondre à votre question.

2045

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

OK. Et faites-vous un suivi de la survie des ensemencements?

2050

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Oui, on fait un suivi soit à la drague, soit à la caméra, à partir du moment de l'ensemencement jusqu'à la récolte, pour au moins être en mesure de vérifier si les cohortes, si les pétoncles qu'on ensemence, on est capable toujours de retracer ces cohortes-là au fil du temps, si on est capable de les voir parce qu'il faut voir qu'il y a aussi du pétoncle sauvage sur le fond, mais pas en abondance.

2055

Ça fait qu'on ajoute des jeune pétoncles et on est en mesure de les retracer au fil du temps. Oui, on fait des suivis.

2060

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

Merci.

2065

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Bienvenue.

2070

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc, au mois d'avril, nous sommes venus, plusieurs d'entre nous ont mangé des pétoncles, donc ça veut dire que c'était des pétoncles sauvages que nous avons mangés, à ce moment-là, ici.

2075

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Exactement. Il va y avoir une récolte sur une zoneensemencée à partir de la mi-juillet cette année, mais c'est vraiment dans des périodes cibles où est-ce que ces zones-là sont ouvertes, et les zonesensemencées sont toujours ouvertes à l'extérieur des saisons traditionnelles de pêche.

2080

Donc, quand vous êtes venus en avril, c'était la saison traditionnelle qui était ouverte.

2085

PAR LE PRÉSIDENT:

Donc fatalement même s'il y avait une exploitation dans les prochaines années, si on revient au mois d'avril, ça va être des pétoncles sauvages?

2090

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Vous pourriez venir au début du mois d'avril puis que ça soit des pétoncles d'élevage. Si la saison de pêche traditionnelle est ouverte, par exemple, à partir de la mi-avril, on pourrait décider d'ouvrir dans les deux (2) premières semaines. Ça pourrait arriver.

2095

PAR LE PRÉSIDENT:

La nuance. Bon bien, on vous remercie beaucoup.

2100

PAR Mme DENYSE HÉBERT:

Bienvenue.

2105

PAR LE PRÉSIDENT:

Je vais vérifier, nous avons encore un dernier groupe à passer. Ce sont un groupe d'élèves de secondaire IV, est-ce qu'ils sont arrivés? Nous les attendons incessamment.

2110 Donc on va faire une petite pause et aussitôt que les étudiants vont arriver, nous allons recommencer la séance.

2115 SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

**REPRISE DE LA SÉANCE
GROUPE D'ÉLÈVES DE SECONDAIRE IV**

2120 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Alors nous allons inviter le Groupe d'élèves de secondaire IV, le groupe de madame Monique Solomon, à s'avancer.

2125 **PAR Mme MONIQUE SOLOMON:**

Bonjour, je suis Monique Solomon.

2130 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Bonjour madame.

PAR Mme MONIQUE SOLOMON:

2135 J'enseigne en secondaire IV, en français, avec une équipe, avec deux (2) autres professeurs. Et juste pour vous préciser un peu comment ces jeunes arrivent ici, c'est qu'en secondaire IV, les jeunes étudiants s'initient au texte argumentatif. C'est là qu'ils commencent vraiment ce type de texte là.

2140 Et cette année, dans la deuxième partie de l'année, il y a certains élèves qui ont décidé de réfléchir sur le sujet de l'exploration et l'exploitation gazières dans le golfe et de réfléchir, de prendre position dans le cadre d'une activité d'écriture. Donc on leur a fourni un certain nombre de textes, des articles critiques, des textes informatifs, des éditoriaux pour un peu leur donner divers points de vue sur la question et, bien, ces élèves ont fait leur projet d'écriture et on les a
2145 aussi incités, bien sûr, à compléter leurs informations par eux autres mêmes et en leur donnant aussi d'autres sources d'informations.

Je précise que vous avez devant vous autres des jeunes qui commencent à se définir dans leur place dans la société puis aussi au niveau de leur engagement social. OK.

2150 Ça fait que d'abord, David Barette va lire son texte.

PAR M. DAVID BARETTE:

2155 OK.

LECTURE DU MÉMOIRE

C'est fini.

2160 **PAR LE PRÉSIDENT:**

Merci David.

2165 **PAR Mme MONIQUE SOLOMON:**

Andrée-Anne Renaud, maintenant.

PAR Mme ANDRÉE-ANNE RENAUD:

2170 **LECTURE DU MÉMOIRE**

PAR LE PRÉSIDENT:

Merci Andrée-Anne.

2175

PAR Mme MONIQUE SOLOMON:

Simon-Charles Cyr.

2180 **PAR M. SIMON-CHARLES CYR:**

LECTURE DU MÉMOIRE

PAR LE PRÉSIDENT:

2185

Alors merci Simon-Charles.

PAR Mme MONIQUE SOLOMON:

2190 David Papageorges.

PAR LE PRÉSIDENT:

Alors bonjour David, à toi la parole.

2195

PAR M. DAVID PAPAGEORGES:

Bonjour.

2200 **LECTURE DU MÉMOIRE**

Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2205 Merci David.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

2210 Tout d'abord merci beaucoup pour vos présentations, vos témoignages, on voit que vous avez travaillé fort sur ces textes, c'est bien structuré, les arguments sont clairs. Je vous poserai pas de questions spécifiques, parce que ça m'apparaît relativement clair.

2215 Je poserais quand même deux (2) ou trois (3) questions très générales. La première c'est: vous avez fait ce travail, j'aimerais savoir, est-ce que ça vous a amenés à en parler avec d'autres élèves, est-ce que ça a amené une discussion à un moment donné?

PAR M. DAVID PAPAGEORGES:

2220 Moi, je dirais que oui. Quand on choisissait les sujets, bien moi, c'était définitif que je voulais choisir ça puis qu'en tout cas, on en parlait avec les autres, oui.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

2225 Mais c'est tu un sujet chaud? On en parle ici aux Îles, je me demandais, est-ce qu'à l'école, on se retrouve entre élèves à en parler. Je sais qu'on parle de bien des affaires entre élèves, mais est-ce qu'on a le temps de parler des levés sismiques?

PAR Mme MONIQUE SOLOMON:

2230 Bien pour vous dire, il y a plus de la moitié des élèves de secondaire IV qui ont travaillé sur ce sujet-là.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

2235 Ah oui!

PAR Mme MONIQUE SOLOMON:

2240 Oui. Donc ils en ont parlé, tout à fait. Puis en classe aussi, il y a eu certaines discussions.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

2245 OK. Et puis, les textes, vous aviez les textes déjà choisis que vous leur remettiez, ou ils avaient la liberté d'aller en chercher d'autres aussi?

PAR Mme MONIQUE SOLOMON:

2250 On leur remettait un corpus de base qu'on avait essayé par ces textes-là de couvrir d'abord différents points de vue, c'est bien sûr. Puis on leur donnait aussi des moyens d'aller en chercher d'autres, des adresses électroniques ou d'autres documents, d'autres références finalement, pour poursuivre leur recherche.

PAR M. DAVID PAPAGEORGES:

2255 Comme, moi, il y a ma mère qui m'a aidé beaucoup, là, Lucie D'Amours, vous la connaissez probablement. Ça fait que ça aide.

PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:

2260 Oui. Non, c'est fort intéressant. Et si vous aviez, bien je comprends une chose, à la lecture de vos rapports facilement, si vous aviez le ministre Mulcair devant vous, vous lui diriez, ça vaut pas la peine de faire les levés, les quatre (4), vous lui diriez ça.

2265 Mais ce que je me demandais, c'est que si vous aviez à nous faire, nous, là, au BAPE, nous, on s'intéresse aux levés sismiques surtout. C'est sûr qu'on regarde les autres éléments puis dans notre rapport on aura à prendre des décisions sur ces autres questions, mais face aux levés sismiques, quelles recommandations vous nous feriez, qu'on pourrait retenir, là, dans notre rapport?

2270 **PAR M. DAVID PAPAGEORGES:**

Bien moi, je dis au moins de faire attention aux mammifères, s'il y a des mammifères dans les environs, d'arrêter, puis de réduire les détonations, moins de décibels.

2275 **PAR LE COMMISSAIRE ANDRÉ:**

Est-ce qu'il y en a d'autres qui voudraient me donner un hit? Non, c'est correct. Merci.

PAR LE PRÉSIDENT:

2280 Alors nous vous remercions beaucoup pour votre présentation.

Alors nous allons mettre fin à la séance de cet après-midi. Et nous allons reprendre ce soir à dix-neuf heures (19 h). Alors bon souper à tout le monde.

2285 Et je vous remercie de votre participation.

2290

SÉANCE AJOURNÉE AU 27 MAI 2004 À DIX-NEUF HEURES (19 H)

2295

Je, soussignée, FLORENCE BÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifiée, sous mon serment d'office, que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement mécanique.

2300

FLORENCE BÉLIVEAU,
Sténotypiste officielle.

2305